

son fils, Charles Aubert de La Chenaye, né à Amiens en 1630, qui, le premier de sa famille, vint s'établir en Canada vers 1655. Il se fixa à Québec, et épousa, en premières noces, Catherine Gertrude Couillard, fille de sieur Guillaume Couillard, et de dame Guillemette Hébert. Madame de La Chenaye mourut en 1664, âgée seulement de seize ans, en donnant le jour à son fils Charles.

M. de La Chenaye épousa, en secondes noces (10 janvier 1668), Marie Louise Juchereau de La Ferté, petite-fille du premier seigneur de Beauport, qui lui donna neuf enfants. Venu au Canada avec quelque fortune, il l'accrut rapidement par le commerce ; et obtint successivement la concession de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de la Rivière-du-Loup et de Cacouna (1673), de Madawaska, du lac Témiscouata (1683), de Blanc-Sablon et de Terre-Neuve (1693). Les services éminents qu'il rendit à la colonie lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il reçut pour armes : *D'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* (1).

(1) • Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir salut. L'attention particulière que nous avons toujours donnée, dans les occasions, à récompenser la vertu, dans quelque état qu'elle se soit rencontrée, nous a porté à donner des marques de notre estime et de notre satisfaction, non seulement à ceux de nos sujets qui se sont distingués dans l'épée et dans la robe, mais encore à ceux qui se sont attachés à soutenir et à augmenter le commerce : c'est ce qui